



Le mot du président-directeur général

- Une coopération fructueuse entre les conseils des arts
– *Les rencontres du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada servent à faire le point sur les aspects stratégiques du travail des conseils des arts du pays.* 2

Questions culturelles

- Consultation en profondeur du milieu de la danse
– *Le CALQ à l'écoute des chorégraphes, danseurs et gestionnaires* 3
- Prochaines dates d'inscription aux programmes de bourses et de subventions du Conseil 3
- Première rencontre des commissions consultatives 4
- Formation du Comité consultatif jeunesse 5

Actions territoriales

- Entente de réciprocité entre le CALQ et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
– *Un programme innovateur d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences pour les artistes et les écrivains professionnels du Québec et du Nouveau-Brunswick* 5

Sur la scène internationale

- Ajout de 1,8 M\$ au budget de la diffusion internationale du CALQ
– *Ces nouveaux fonds iront dans la diffusion hors Québec, notamment aux États-Unis, en Asie et en Amérique du Sud.* 6
- Le CALQ soutiendra CINARS 6

Du côté de la création

- Le CALQ décerne huit Prix à la création artistique
– *Reconnaissance et émotion pour huit artistes et écrivains d'un peu partout au Québec* 7
- Des artistes boursiers du CALQ à l'honneur au dernier gala de l'ADISQ 9



Une coopération fructueuse entre les conseils des arts

J'ai eu le privilège de participer les 15, 16 et 17 novembre derniers, à Toronto, à l'assemblée annuelle du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui regroupe les conseils des arts et d'autres organismes publics de financement des arts provinciaux et territoriaux. Formé depuis quelques années, ce réseau connaît un développement important : les résultats de ses échanges ont permis de faire le point de façon très profitable sur les aspects stratégiques du travail des conseils des arts. Ainsi, la rencontre à Toronto avait pour thème *La valeur publique des arts* et, à cette occasion, la direction du réseau des conseils des arts des États-Unis (National Assembly of State Arts Agencies – NASAA) et d'autres conférenciers américains étaient invités à présenter leur vision. La question de la valeur publique des arts est un débat qui prend de l'ampleur dans plusieurs pays alors que certains gouvernements demandent de plus en plus aux organisations culturelles de démontrer l'impact réel des arts sur les communautés.

L'an prochain, l'assemblée annuelle aura lieu à Ottawa sous le thème prometteur *La jeunesse et les arts* dans le cadre du 50^e anniversaire du Conseil des Arts du Canada. La question du soutien à la jeune relève artistique est un enjeu majeur pour l'ensemble des conseils des arts non seulement dans l'atteinte d'une équité générationnelle mais aussi dans l'adaptation aux nouvelles pratiques artistiques et organisationnelles. À cet effet, le nouveau Comité consultatif jeunesse, récemment créé par le conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres pour le conseiller sur ses programmes, sera certainement mis à contribution !

Positions et actions

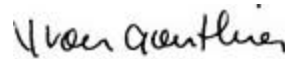
Outre l'assemblée annuelle, l'OPSAC organise également différentes activités de perfectionnement pour le personnel des conseils et des agences membres du regroupement. Ces activités visent à mettre en valeur les meilleures pratiques de gestion et à établir des réseaux de coopération et de partenariat entre les conseils et les agences gouvernementales. Le CALQ a profité de cette assemblée pour annoncer la signature d'une entente de réciprocité de trois ans avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, créant ainsi un premier programme d'échanges et d'ateliers-résidences à l'intention des artistes des deux provinces. Sur la base d'un concours, des artistes et écrivains d'ici et du Nouveau-Brunswick pourront choisir eux-mêmes une résidence artistique de leur choix dans la province hôte. Une entente similaire est en cours de signature avec le Conseil des arts de l'Ontario.

Les organismes du réseau de l'OPSAC ont une influence prépondérante sur le développement des arts dans tout le Canada. Le budget d'ensemble des conseils des arts et des agences gouvernementales des provinces et des territoires équivaut sensiblement au budget actuel du Conseil des Arts du Canada, qui est de 150 M\$ (le Québec comptant pour plus de la moitié de ce budget). Il est évident que le financement des arts constitue un enjeu majeur pour tous : l'OPSAC a ainsi affirmé l'importance de maintenir le financement des tournées artistiques par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

Au terme de cette rencontre, pour la première fois, un représentant du Québec a été élu président du comité de direction de l'OPSAC. J'aurai en effet l'honneur de poursuivre les travaux de réflexion amorcés en prévision de la prochaine année et d'encourager tous les projets de coopération pouvant bénéficier à l'ensemble de la communauté artistique.

En terminant, je vous transmets mes meilleurs vœux pour la prochaine année, en vous souhaitant la santé...artistique !

Le président-directeur général,



Yvan Gauthier



Danièle Desnoyers, directrice artistique du Carré des Lombes, Anik Bissonnette, présidente du C.A. du Regroupement québécois de la danse, et Lorraine Hébert, directrice générale du Regroupement québécois de la danse, en discussion lors de la consultation en danse organisée par le CALQ. Photo : Éric Myre

Consultation en profondeur du milieu de la danse

À la suite d'une invitation lancée au milieu de la danse, les responsables de ce secteur au CALQ ont rencontré une soixantaine de chorégraphes, danseurs, gestionnaires ainsi que des membres du Regroupement québécois de la danse et d'autres organismes de services pour discuter de l'état actuel de la discipline et des futures orientations qui seront apportées.

Une première session a d'abord eu lieu au Monument-National, à Montréal. Le président-directeur général du Conseil, M. Yvan Gauthier, était présent afin de rencontrer les participants et lancer le coup d'envoi de cette activité. Il a rappelé notamment la nécessité de consulter et d'informer le milieu de la danse afin de bien identifier ses besoins et de connaître ses réflexions et ses commentaires dans le cadre de la révision des orientations en danse.

Une présentation générale de la situation par la directrice de la danse et de la musique au CALQ, Mme Nicole Doucet, a permis de constater l'essor important de la discipline au cours des vingt dernières années. Certaines préoccupations ont été soulevées comme l'amélioration des conditions de pratique et socioéconomiques des artistes en danse ; le développement des publics et de la discipline ; la préservation des acquis et le rayonnement de la danse au Québec et à l'étranger. De nouvelles approches de soutien de la danse ont également été décrites afin de favoriser un meilleur équilibre entre la création, la production et la diffusion.

La deuxième rencontre a permis de faire le point sur les conditions de travail des danseurs et des défis pour les jeunes chorégraphes de diffuser leurs œuvres en raison du nombre restreint de diffuseurs spécialisés. Les organismes ont insisté pour leur part sur le soutien au fonctionnement et aux projets afin de mener à bien les étapes de la création, de la production et de la mise en marché.

Le Conseil poursuivra l'analyse globale du fonctionnement de la danse au cours des prochains mois.

Prochaines dates d'inscription aux programmes de bourses et de subventions du Conseil

Consultez le calendrier des prochaines dates d'inscription aux programmes destinés aux artistes professionnels francophones, aux artistes anglophones et aux organismes artistiques.

Studio du Québec à Berlin : bourse de 20 000 \$ pour un séjour d'un an

Le Conseil met à la disposition des artistes en arts visuels et en arts médiatiques ayant plus de dix années de pratique professionnelle au Québec ou à l'étranger un atelier-résidence à Berlin pour un séjour d'un an, accompagné d'une bourse de 20 000 \$. L'expérience vous intéresse ? La date limite pour déposer un projet est le 9 février 2007.

Fonds régionaux

Les fonds régionaux visent à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes, des écrivains professionnels et des collectifs d'artistes et d'écrivains, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à l'émergence d'une relève régionale.

Avis aux artistes et aux écrivains des régions suivantes: le Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres recevra les inscriptions jusqu'au 8 janvier 2007 alors que celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, jusqu'au 19 janvier 2007.

Première rencontre des commissions consultatives

Les membres des trois commissions consultatives des arts visuels et des arts médiatiques, de la littérature ainsi que des arts de la scène et de la diffusion du Conseil ont tenu leurs premiers échanges sur la révision des programmes de soutien du CALQ en novembre dernier. Constituées de gestionnaires, d'artistes et d'écrivains provenant de disciplines variées et des régions, tous nommés par le conseil d'administration du Conseil, les commissions ont pour mandat de réfléchir et de formuler des recommandations au conseil d'administration sur l'aide consacrée aux artistes et aux organismes artistiques. Une deuxième rencontre aura lieu au cours des prochains mois.

Commission consultative de la littérature



1^{re} rangée : Mme Louise Desjardins, présidente de la commission consultative de la littérature, membre du C.A. et romancière (Rouyn-Noranda), Mme Hélène Bernier, directrice des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature au CALQ ; 2^e rangée : M. Paul Chanel Malenfant, poète et romancier (Rimouski), Mme Carolyn Marie Souaid, poète (Montréal) ; 3^e rangée : Mme Melikah Abdelmoumen, romancière (Montréal), M. Guy Marchands, animateur littéraire (Trois-Rivières), M. David Homel, membre du C.A. et romancier (Montréal), M. Bruno Roy, essayiste, poète et romancier (Montréal), M. Jacques Pasquet, écrivain et conteur (Montréal), et Mme Karoline Georges, romancière (Saint-Hyacinthe). Photo : Jean-Guy Thibodeau

Commission consultative des arts de la scène et de la diffusion



1^{re} rangée : M. François Bédard, membre du C.A. et directeur général du Festival international de Lanaudière (Joliette), M. Alain Filion, directeur du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque au CALQ, Mme Johanne Dor, membre du C.A. et directrice artistique et générale de la Rotonde (Québec) ; 2^e rangée : M. Christopher Jackson, directeur artistique du Studio de musique ancienne de Montréal, M. Marc Lalonde, directeur général de l'École nationale de cirque (Montréal), M. Harold Rhéaume, directeur artistique de la compagnie Le Fils d'Adrien danse (Québec), Mme Danièle Desnoyers, directrice artistique du Carré des Lombes (Montréal), M. Michel Bernatchez, producteur d'Ex Machina (Québec), Mme Nicole Doucet, directrice de la musique et de la danse au CALQ, M. Pierre MacDuff, directeur général de la compagnie Les Deux Mondes (Montréal) et M. Jacques Lacombe, directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières. Photo : Jean-Guy Thibodeau

Commission consultative des arts visuels et des arts médiatiques



1^{re} rangée : Mme Marie-Jeanne Musiol, présidente de la commission consultative, membre du C.A. et présidente du centre d'artistes Daïmon (Gatineau), M. Jocelyn Robert, artiste et directeur artistique d'Avatar (Québec), Mme Ségolène Roederer, directrice générale des Rendez-vous du cinéma québécois (Montréal) ; 2^e rangée : M. André Gilbert, directeur général du centre de diffusion et de production de la photographie Vu (Québec), M. Youssef El Jaï, vice-président du C.A. et directeur général de PRIM (Montréal), M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, M. Gilbert Poissant, artiste en arts visuels (Mont-Saint-Hilaire), Mme Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM (Montréal) et Mme Hélène Bernier, directrice des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature au CALQ. Photo : Jean-Guy Thibodeau

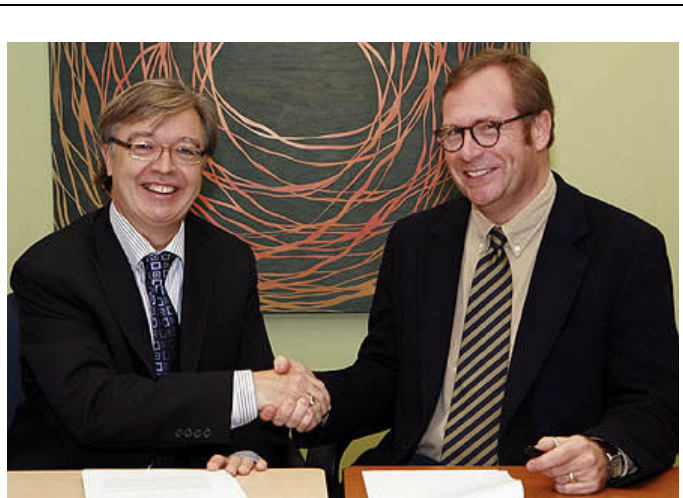
Formation du Comité consultatif jeunesse

À la séance de juin dernier, le conseil d'administration du CALQ adoptait une résolution visant la création d'un comité de travail consultatif formé de jeunes artistes et d'écrivains professionnels. Cette initiative du Conseil confirmait ainsi sa volonté de joindre la relève artistique aux consultations sur ses programmes afin d'alimenter sa réflexion sur l'évolution des pratiques.

Aux séances des 13 et 14 décembre, le conseil d'administration procédait à la nomination des dix membres de ce comité qui sera présidé par le vice-président du C.A., M. Youssef El Jaï, et auquel s'adjoindra d'office le président-directeur général du Conseil. Une première rencontre est prévue au début de 2007.

Les membres du Comité consultatif jeunesse

Marie-Claude Bouillon, arts du cirque, Québec
Alexandre Burton, arts multidisciplinaires, Montréal
Éric Dorion, nouveaux médias, Québec
Geneviève Gabriel, musique, Montréal
Marilène Gill, littérature, Longue-Rive
Jean-Philippe Joubert, théâtre, Québec
Nadia Myre, arts visuels, Saint-André-d'Argenteuil
Marie-Josée Saint-Pierre, arts médiatiques, Montréal
Karla Étienne, danse, Montréal
Karine Ledoyen, danse, Québec



M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, et Dr Mark Blagrove, président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, lors de la signature de l'entente de réciprocité pour la création d'un programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences. Photo : BDS Studios



Entente de réciprocité entre le CALQ et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

En marge de l'assemblée annuelle du réseau des Organismes publics de soutien aux arts du Canada, qui a eu lieu en novembre dernier à Toronto, le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, M. Yvan Gauthier, et le président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, Dr Mark Blagrove, ont signé une entente de réciprocité de trois ans pour la création d'un programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences entre les deux provinces.

Parmi les candidats qui s'inscriront chaque année à ce programme, trois artistes et écrivains professionnels de chaque province seront sélectionnés pour réaliser un projet artistique d'un à trois mois dans un lieu de création qu'ils auront eux-mêmes trouvé dans la province partenaire de l'entente. Une bourse de 4 000 \$ leur sera entre autres allouée afin de défrayer les coûts de déplacement et de séjour ainsi que les coûts relatifs à la résidence artistique.

Rappelons qu'il s'agit pour le Conseil des arts et des lettres du Québec d'un premier programme d'échanges d'artistes et d'ateliers-résidences développé en collaboration avec un conseil des arts d'une autre province canadienne. Le Conseil entend par ailleurs conclure des ententes de réciprocité avec d'autres organismes subventionneurs provinciaux afin de permettre aux créateurs québécois d'avoir accès à de nouveaux lieux de création stimulants et à des moyens appropriés à la réalisation et à la diffusion de leurs œuvres. Ces ententes leur permettront également d'établir des échanges artistiques fructueux et des liens durables avec d'autres artistes canadiens tout en rencontrant de nouveaux publics.



Au centre, Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, entourée de M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, et de M. Jean-Guy Chaput, président de la Société de développement des entreprises culturelles ; au deuxième rang, M. Gérald Grandmont, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications et M. Guy Dumas, sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique. Ils sont accompagnés de conseillères et conseillers culturels des délégations et des bureaux du Québec à l'étranger. Photo : Eric Myre

Ajout de 1,8 M\$ au budget de la diffusion internationale du CALQ

Le ministère de la Culture et des Communications, la Société de développement des entreprises culturelles du Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec obtiendront 4,2 M\$ au cours des trois prochaines années afin de favoriser une plus grande diffusion des créations québécoises sur la scène internationale. Le CALQ recevra 1 761 000 \$ d'ici 2009 alors que la SODEC et le MCC obtiendront respectivement 1 050 000 \$. L'annonce a été rendue publique par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, le 13 novembre dernier, à Montréal.

Au total, 20 % du budget de la Politique internationale du Québec sera consacré à la diffusion de la culture québécoise à l'étranger. Ces nouveaux fonds serviront à la mise en œuvre de son volet culturel.

Les secteurs privilégiés

Le budget dévolu au CALQ a été affecté de la façon suivante : 1 011 000 \$ seront destinés à la mise en marché internationale et à la diffusion hors Québec notamment aux États-Unis et dans les marchés émergents d'Asie ainsi que d'Amérique du Sud et 600 000 \$ au renforcement des présences collectives des organismes artistiques dans les

salons, les festivals et les événements internationaux ainsi qu'au développement et à la consolidation d'un réseau d'opérateurs et de mandataires dans les marchés internationaux les plus prometteurs pour le domaine des arts de la scène. Enfin, 150 000 \$ seront attribués à la traduction d'œuvres de la dramaturgie québécoise et de périodiques culturels en espagnol et en anglais notamment.

Pour en savoir plus sur la vision, les défis et les orientations 2005-2008 du CALQ en matière de diffusion hors Québec, consulter son Plan d'action internationale.

Le CALQ soutiendra CINARS

Dans le cadre de l'annonce de la Politique internationale du Québec et des nouveaux budgets consentis au CALQ, celui-ci soutiendra désormais le Commerce international des arts de la scène (CINARS) pour la réalisation de ses prochains événements. Le président-directeur général du CALQ, M. Yvan Gauthier, en a fait l'annonce lors de la soirée d'ouverture de l'édition 2006 de CINARS, le 14 novembre dernier, à Montréal.

M. Gauthier a profité de l'occasion pour souligner l'action importante de CINARS et l'expertise de son président-directeur général, M. Alain Paré. Promoteur important du secteur des arts de la scène du Québec, CINARS joue en effet un rôle essentiel dans la commercialisation des productions artistiques et dans la multiplication des échanges commerciaux entre les organismes de production et de diffusion. Depuis sa création en 1984, cet événement biennal attire de plus en plus de diffuseurs provenant d'un peu partout dans le monde : ces derniers viennent à la rencontre des organismes québécois en arts de la scène afin de les découvrir et d'inclure leurs meilleures productions à leur programmation.

Le Conseil se réjouit à la perspective de cette synergie nouvelle qui renforcera la présence des organismes en arts de la scène et qui contribuera à leur développement à l'extérieur des frontières du Québec.

Le CALQ décerne huit Prix à la création artistique

Pour la plupart des artistes et des écrivains professionnels qui ont choisi de vivre et de créer en dehors des centres urbains, recevoir le Prix à la création artistique du CALQ de 5 000 \$ dans leur région représente non seulement un soutien tangible à leur carrière mais également une reconnaissance dans leur milieu immédiat. C'est souvent avec beaucoup d'émotions qu'ils viennent cueillir leur prix à l'intérieur d'un événement culturel organisé par leur conseil régional de la culture.

Cet automne, le Conseil a remis des prix à la création artistique en Outaouais, dans Lanaudière, dans le Centre-du-Québec et en Mauricie. Deux nouveaux Prix à la création artistique ont également été décernés : l'un pour la région de Québec et l'autre pour la région de Chaudière-Appalaches. Le Conseil a également attribué son Prix à la création artistique en lien avec la Ville de Laval et son Prix de l'écriture cinématographique.

Bravo à tous les lauréats !

À Laval



Le Prix à la création artistique du CALQ en lien avec la Ville de Laval a été attribué à la romancière Francine D'Amour lors de la soirée des Prix du conseil de la Culture 2006, qui a eu lieu le 19 octobre dernier à Laval. Sur la photo : Mme Béatrice G. Pepper, directrice des Relations publiques du CALQ, Mme Francine D'Amour et Mme Lorraine Desmarais, compositrice, pianiste de jazz et lauréate 2004. Le prix était assorti d'un chèque de 1 000 \$.
Photo : Martin Alarie

Dans l'Outaouais



L'auteure-compositrice et metteuse en scène Jo-Anne Donoghue a mérité le Prix à la création artistique du CALQ de l'Outaouais lors de la Soirée des Culturadiades qui s'est déroulée le 25 octobre dernier à Gatineau. Sur la photo : Mme Jo-Anne Donoghue et Mme Denise Denis, chargée de programmes en musique au CALQ. Le prix était assorti d'un chèque de 5 000 \$. Photo : CRC de l'Outaouais

Dans Lanaudière



Le lauréat du Prix à la création artistique du CALQ pour Lanaudière, M. Donald Alarie, a reçu son prix de 5 000 \$ de la part de M. François Bédard, membre du conseil d'administration du CALQ, dans le cadre des Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière qui a eu lieu le 5 novembre dernier à Saint-Jacques de Montcalm.
Photo : Baptiste Grison

Cours écrire ton court !



Le Conseil a décerné le Prix de l'écriture cinématographique du CALQ à Mme **Erin Laing** pour la scénarisation du court métrage *Birthday*. Octroyé lors du Grand Prix de Cours écrire ton court ! de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la lauréate s'est vu remettre un chèque de 5 000 \$.

Photo : Richard Lefevbre

Dans le Centre-du-Québec



Le Prix à la création artistique du CALQ pour le Centre-du-Québec a été accordé à l'artiste en arts visuels **Dominique Laquerre** dans le cadre de GalArt 2006, tenu le 27 octobre dernier à Saint-Grégoire de Bécancour. Sur la photo : Mme Béatrice G. Pepper, directrice des Relations publiques du CALQ, et Mme Dominique Laquerre, récipiendaire. Le prix était accompagné d'un chèque de 5 000 \$.

Photo : CDCCQ

En Mauricie



Le Prix à la création artistique du CALQ en Mauricie a été remis à l'artiste-graveur, **Guy Langevin**, lors de la soirée Arts excellence qui a eu lieu à Trois-Rivières le 24 novembre dernier. Le prix était accompagné d'un chèque de 5 000 \$.

Photo : CCCM

À Québec



Dans Chaudière-Appalaches



Lors de la 20^e édition des Prix d'excellence des arts et de la culture qui s'est déroulée au Théâtre de la Bordée à Québec, le 27 novembre dernier, l'écrivaine **Édith Croft** a reçu le Prix à la création artistique du CALQ pour la région de Québec alors que l'artiste en arts visuels, **Michel Saulnier**, est le lauréat du Prix à la création artistique pour la région de Chaudière-Appalaches. Les prix de 2 500 \$ chacun ont été décernés par le président-directeur général, M. Yvan Gauthier.

Photos : Yvan Binet

Des artistes boursiers du CALQ à l'honneur au dernier gala de l'ADISQ

Lors du dernier gala de l'ADISQ, Chloé Sainte-Marie et Malajube ont remporté chacun un Félix pour une réalisation artistique soutenue par le CALQ. En effet, une bourse du Conseil a été attribuée à Chloé Sainte-Marie pour la conception et la mise en scène du spectacle *Parle-moi*, qui lui a valu un Félix pour le spectacle de l'année – Interprète, alors que le groupe Malajube, lauréat du Félix de la révélation de l'année, a reçu une bourse pour la création des chansons du disque *Trompe l'œil*, sorti en février 2006.

Mentionnons également que Pierre Lapointe, Champion et ses G-Strings ainsi que Karkwa, tous gagnants d'un Félix au même gala, ont également été soutenus par le CALQ au cours de leur carrière.

Félicitations aux lauréats !



Le groupe **Malajube**, lauréat 2006 du Félix de la révélation de l'année, a reçu une bourse du CALQ pour la création des chansons du disque *Trompe l'œil*, sorti en février dernier.

Photo : Jean-François Leblanc/Agence Stock Photo



Une bourse du CALQ a été attribuée à **Chloé Sainte-Marie** pour la conception et la mise en scène du spectacle *Parle-moi*, qui lui a valu un Félix pour le spectacle de l'année – Interprète 2006.

Photo : Jean-François Leblanc/Agence Stock Photo

Publié par la Direction des relations publiques du Conseil des arts et des lettres du Québec. Pour renseignements :

Québec	Montréal
79, boul. René-Lévesque Est	500, place d'Armes
3 ^e étage	15 ^e étage
Québec (Québec)	Montréal (Québec)
G1R 5N5	H2Y 2W2

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707
Télécopieur : 418 643-4558

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350
Télécopieur : 514 864-4161